# L'Echo de Manitoba.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. WINNIPEG, MANITOBA, FEVRIER 10, 1898. No. 2.



## ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - $1.00
Europe (compris le port) - 2.50

### TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne - 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.


# Lettre Encyclique

### DE NOTRE TRES ST. PERE LEON XIII

(Pape par la Divine Providence).

(*Suite*).

Mais si leurs fils conservent fidèlement ce précieux héritage, il Nous est facile de comprendre quelle grande part de louange en revient à votre vigilance et à votre activité, vénérables frères, quelle grande part aussi au zèle de votre clergé, tous en effet, d'une seule âme, vous travaillez assidûment à la conservation et au progrès de la foi catholique et il faut rendre cet hommage à la verité, sans rencontrer ni de faveur ni d'entrave dans les lois de l'empire Britannique. Aussi, lorsque mus par la considération de vos communs mérites, Nous conférâmes il y a quelques années, à l'archevêque de Québec l'honneur de la pourpre romaine, Nous eûmes en vue non seulement de relever ses vertus personnelles, mais encore de rendre un solennel hommage à la piété de tous vos catholiques.

Pour ce qui touche à l'éducation de la jeunesse, sur quoi reposent les meilleures espérances de la société religieuse et civile, le Siège, apostolique n'a jamais cessé de s'en occuper de concert avec vous et avec vos prédécesseurs; c'est ainsi qu'ont été fondées en grand nombre, dans votre pays, des institutions destinées à la formation morale et scientifique de la jeunesse, institutions qui sont si florissantes sous la garde et la protection de l'Eglise. En ce genre, l'Université de Québec, ornée de tous les titres et gratifiée de tous les droits qu'à coutume de conférer l'autorité apostolique, occupe une place d'honneur et prouve suffisamment que le St Siège n'a pas eu de plus grande préoccupation ni de désir plus ardent que la formation d'une jeunesse aussi distinguée par sa culture intellectuelle que recommandable par ses vertus. Aussi, est-ce avec une extrême sollicitude, il vous est facile de le comprendre, que Nous avons suivi les évènements fâcheux, qui ont marque, en ces derniers temps, l'histoire de l'éducation catholique au Manitoba. C'est Notre volonté et cette volonté Nous est un devoir, de tendre à obtenir et d'obtenir effectivement par tous les moyens et tous les efforts en Notre pouvoir, que nulle atteinte ne soit portée à la religion, parmi tant de milliers d'âmes dont le salut Nous a été spécialement confié, dans une région surtout qui doit à l'Eglise d'avoir été initiée à la doctrine chrétienne et aux premiers rudiments de la civilisation. Et, comme beaucoup attendaient que Nous Nous prononcions sur la question et demandaient que Nous leur tracions une ligne de conduite et la marche à suivre, il Nous a plu de ne rien statuer à ce sujet, avant que Notre délégué apostolique fût allé sur place, chargé de procéder à un examen soigneux de la situation et de Nous faire une relation sur l'état des choses, il a rempli fidèlement et avec zèle le mandat que Nous lui avions confié.

(*A suivre*)

# INCENDIE!

### LA BATISSE McINTYRE, COMPLETEMENT DETRUITE LA SEMAINE DERNIERE.

Winnipeg vient de voir s'écrouler un de ses plus beaux édifices qui faisait l'ornement de la rue Main.

Mercredi matin, vers les sept heures, un conducteur du tramway de la rue Main aperçut de la fumée qui s'échappait de la grande bâtisse, connue sous le nom de McIntyre block. En un instant il donna l'alarme et les locataires logeant au troisième étage furent éveillés au cri perçant de: "Au feu! au feu!!"

Les femmes, saisies d'épouvante, sortirent de leurs chambres, sans avoir le temps de se vêtir autrement que de leur robe de nuit. Arrachant leurs enfants du lit, elles se précipitèrent vers le principal escalier, mais il était déjà trop tard, les flammes avaient gagné le deuxième étage et une fumée intense en remplissait toutes les issues.

Les pauvres femmes affolées durent se réfugier avec leurs enfants sur le toit. Légèrement revêtues et exposées à une brise soufflant du nord, on peut aisément concevoir les souffrances que ces pauvres femmes eurent à endurer.

Au même instant qu'on donnait l'alarme dans la bâtisse, la brigade du feu arrivait sur le théâtre du désastre. On fit, sans délai, fonctionner les pompes; on dirigea quatre jets d'eau sur le toit, ne sachant pas que plusieurs familles y avaient pris refuge.

Les femmes désolées se mirent à crier avec une terreur bien légitime. Leur appel fut entendu et les brigadiers se lancèrent à leur secours. On dût les faire descendre par les échelles. On fût même obligé d'en porter quelques unes que la terreur et le froid avaient frappées d'inertie.

Tous les efforts de la brigade ne purent arrêter le progrès du feu, qui dans dix minutes après l'arrivée des pompiers, commençait déjà à lécher les corniches.

Dans une demi-heure, la bâtisse était complètement enveloppée par le feu.

Les flammes animées par le vent, s'élevaient à une grande hauteur. Le spectacle était grandiose mais terrible!

La chaleur était tellement intense qu'elle brisa les grands vitraux des magasins de MM. Richard & Cie, situés sur le côté opposé de la rue, ainsi que les vitraux de la banque des Marchands.

La bâtisse a continué à brûler toute la journée, et le grand block McIntyre n'est plus qu'un amas de ruines.

On n'a pu rien sauver, tout est consumé! Les murs se sont écroulés. De ce bel édifice il ne reste plus que les voûtes qui se tiennent encore debout.

Les pertes sont énormes, on croit qu'elles approcheront le demi million.

Les bâtisses, et les loyers même, étaient assurés.

Les Forestiers Catholiques qui avaient leur salle dans cette bâtisse ont tout perdu. Les pertes cependant ne sont pas irréparables. La grande Charte et tous les insignes ainsi que les livres de minutes, sont brûlés. Les Frères de la Doctrine Chrétienne Catholique ont mis leur maison d'école à la disposition des Forestiers, pour y tenir leurs réunions.

Messieurs Barré, Frères, ont craint pour leur établissement. Le feu s'est arrêté à leur magasin.

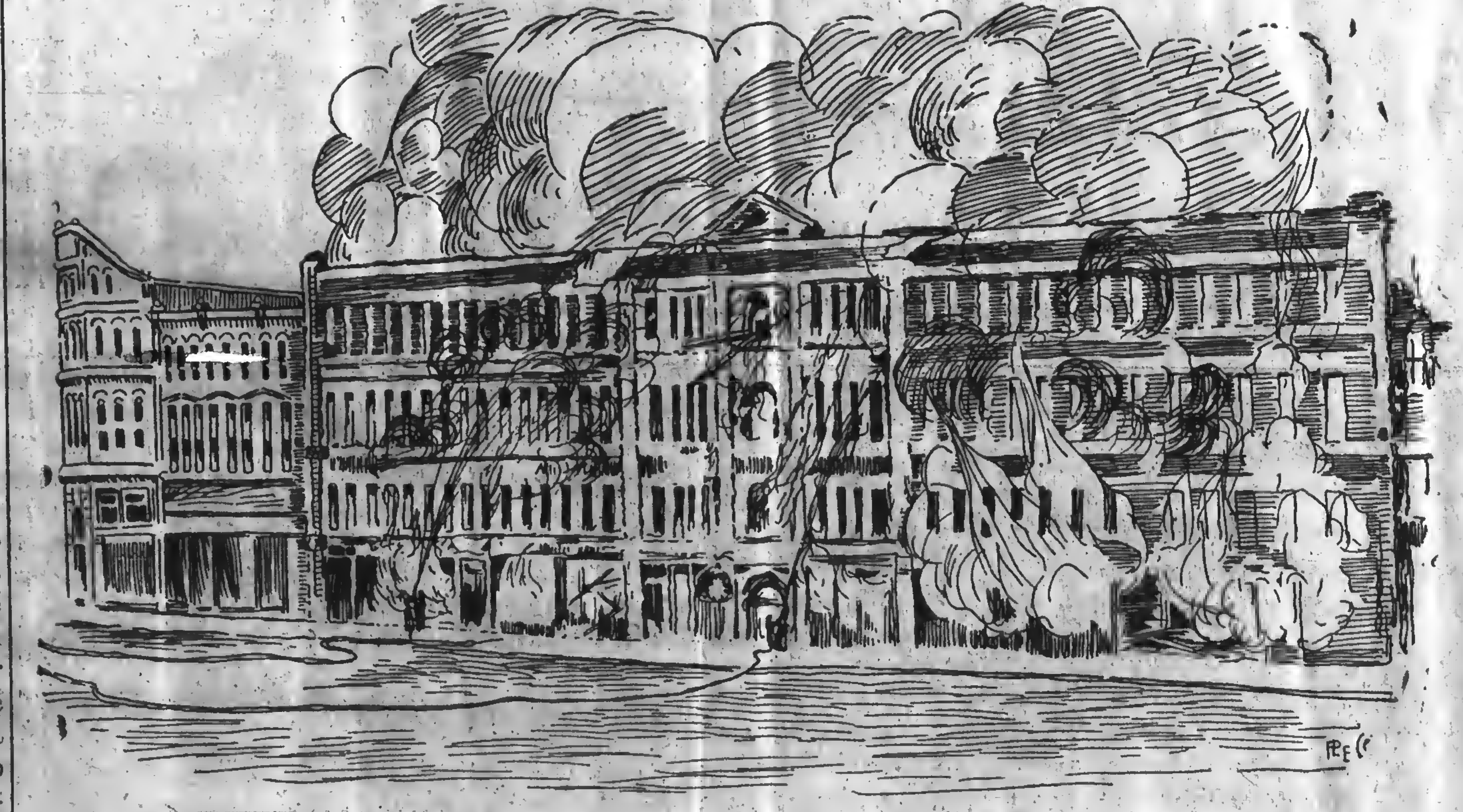
Le restaurant Criterion est aussi détruit.

On parle de faire reconstruire un édifice sur un plan plus moderne. On dit que la Compagnie de la Baie d'Hudson a l'intention de louer toute la nouvelle bâtisse qu'on devra ériger, et d'y transporter leur magasin de détails.

On tiendra le gros aux magasins actuels. On ne connaît pas encore l'origine du feu.



LE BLOC McINTYRE, AVANT L'INCENDIE.



LE BLOC McINTYRE, DURANT L'INCENDIE.


## L'ECHO DE MANITOBA.

Sera publié tous les jeudis à commencer du 10 février inclusivement.

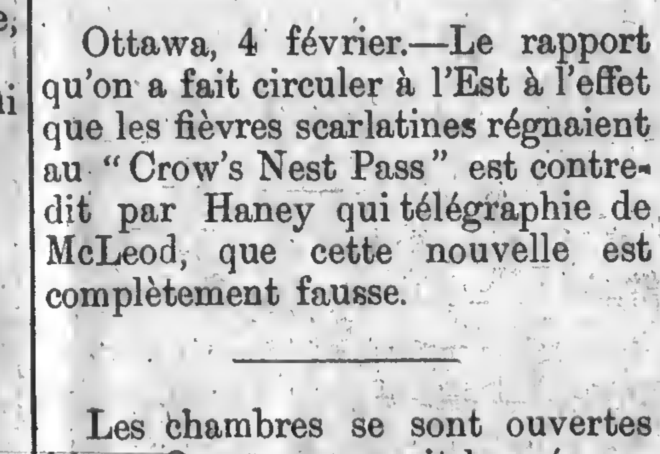
Par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."

Toutes communications devront être addressées à

L'ECHO DE MANITOBA,
BOITE 1309,
WINNIPEG, MAN.


# TELEGRAMME.

Ottawa, 4 février.—Le rapport qu'on a fait circuler à l'Est à l'effet que les fièvres scarlatines régnaient au "Crow's Nest Pass" est contredit par Haney qui télégraphie de McLeod, que cette nouvelle est complètement fausse.



Les chambres se sont ouvertes hier. On y remarquait la présence d'un grand nombre de membres. Cinq nouveaux membres ont été présentés et ont pris leur siège. Ce sont: M. Albert Malouin, Quebec Centre; MM. Louis Lavergne, Arthabaska; Charles Gauvreau, Temiscouata; Jean A. Ross, Rimouski, et G. H. Bertram, Toronto Centre.

Ils sont tous libéraux et ont été applaudis lorsqu'ils ont pris leur siège.

M. Bertram a présenté l'adresse en réponse au discours du Trône et ses remarques ont été chaleureusement reçues.

Le Gouvernent a donné avis de motion pour la formation d'un comité d'enquête qui devra s'occuper de l'achat du chemin de fer Drummond.

Le Sénateur Bowell a aussi manifesté son intention de faire nommer un comité pour s'enquérir de la même affaire.

Sir David Mills a promis de déposer sur la table du Sénat, lundi prochain, une copie du contrat avec Mackenzie, Mann & Cie, pour l'opération du chemin de fer au Klondyke.

La résignation du Lieutenant Col. G. F. Orton, de Winnipeg, est annoncée dans la gazette officielle.

Berlin, 4 février.—Jim Allison a été pendu, à 8 hrs 10 ce matin, pour le meurtre de la femme Orr. Il a avoué son crime et a demandé pardon à Dieu et aux hommes. Il a déclaré avoir commis le crime par vengeance contre la famille Orr. Il a fait feu sur la victime au moment où elle trayait sa vache. Il l'a tuée d'un seul coup de fusil, puis l'enterra dans un champ de blé-d'Inde. Environ cinquantes pectateurs assistaient à l'exécution.

On fit partir la trappe à 8 heures et 10 minutes; cinq minutes plus tard il ne donnait plus aucun signe de vie.

Paris, 4 février.—Le duel entre M. Alexandre Miller, éditeur de La Petite République Française et député, et M. Henri Lavertujon, aussi député, a eu lieu hier. On s'est battu au sabre. M. Miller a été blessé au bras.

Ce duel est la suite des disputes qui ont déshonoré les Chambres, ces jours derniers.

Toronto, 4 février.—Il y a 80 candidats libéraux choisis pour les prochaines élections locales, 77 conservateurs et 19 indépendants. Il y a en tout 94 divisions électorales. Les libéraux sont certains de remporter la victoire.

L'Echo de Manitoba

JEUDI, 10 FÉVRIER, 1898.

## NOTES PARLEMENTAIRES.

Tout le monde sait que, dpuis les dernières élections générales, un certain groupe de l'opposition cherche à supplanter Sir Charles Tupper, comme chef, alléguant pour excuse son âge avancé, .

On n'ignore point non plus qu'un autre motif anime ses opposants.

Sir Charles Tupper a du flair ; il connait les raisons réelles qui font agir ceux qui veulent le déposer.

Lundi dernier il a parlé, en chambre, durant plusieurs heures, avec force et vigueur, plutôt cependant pour faire preuve de son beau physique, que dans le but de convaincre les chambres.

Il a voulu faire croire à l'assemblée parlementaire, qu'il condamnait la transaction du gouvernement fédéral avec MM. Mackenzie, Mann & Cie, relativement à la voie ferrée du Klondyke.

Cette déclaration fut reçue avec dérision.

Il y avait à peine une semaine que Sir Charles, dans une entrevue avec le "Star" de Montréal, s'était déclaré en faveur du contrat en question, et fit même des louanges au gouvernement, au sujet de cette entreprise.

A ce propos le "World" de Toronto, insinue que le chef de l'opposition connaissait toute la transaction, avant même qu'elle fut rendue publique, et qu'il en donna les détails aux journaux de Montréal.

Le "World" se demande comment Sir Charles pouvait être au courant des faits aussi détaillés, concernant cette transaction

Le vieux vétéran politique s'est fâché tout rouge, de cette insinuation, qu'il a qualifiée de lâche. Il a aussi annoncé qu'il allait intenté une action pour libelle, contre plusieurs journaux de Montréal, parce que ceux-ci auraient insinué que Sir Charles ne devrait pas être étranger à la transaction du Klondyke.

Dans tous les cas, si Sir Charles n'a pu convaincre les députés de sa sincérité, il a au moins réussi à persuader ceux qui ont entrepris de le déposer comme chef, qu'il possède autant de vitalité que l'Hon. M. Foster, que l'on désignait comme son successeur, et de les convaincre qu'il n'entend point céder la place à aucun autre.

Sir Richard Cartwright a répliqué à l'Hon. M. Foster, et dans un discours de 50 minutes, il a fait ressortir les qualités du contrat avec Mackenzie, Mann & Cie.

Sir Richard a démoli toutes les prétentions du chef de l'opposition, et avec sarcasme, il a décoché un trait à l'Hon. M. Foster, à cause de ses aspirations à la position de leader de la gauche.

Sir Richard a été applaudi à outrance. Le jeune député de Témiscouata, M. Gauvreau, a fait une très bonne impression sur les chambres, par le discours qu'il a prononcé, en appui à l'adresse et en réponse au discours du trône.

## LA CORDE A BINDER.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que les craintes que l'on avait entretenues, au sujet de l'augmentation des droits douaniers, sur la corde à binder, n'étaient point fondées. Bien loin d'avoir l'intention d'augmenter les droits sur aucun objet, le gouvernement semble bien disposé à faire tout son possible, pour réduire les douanes sur quelques articles dont nos cultivateurs du Manitoba ont tant besoin, et sont obligés d'acheter à un prix très élevé, à cause du coût de transport.

Nous espérons pouvoir être plus précis à notre prochain numéro.

## NOTE DE L'ADMINISTRATION.

Ceux qui ne recevront point le prochain numéro de L'ECHO DE MANITOBA, voudront bien ne pas être mécontents, parce que nous avons établi comme règle générale, d'exiger le paiement de l'abonnement, au moins six mois d'avance.

Nous avons supprimé un grand nombre de noms qui avaient été placés sur notre première liste, pour le numéro prospectus, et nous continuerons à en retrancher, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que ceux qui auront fait le paiement requis.

Nous devons cependant remercier, bien cordialement, ceux qui nous ont encouragés, par leurs bonnes paroles et par leurs actions généreuses.

Nous ne pouvons que renouveler notre promesse, que si nous recevons l'encouragement voulu, nous agrandirons au double le format de notre journal.

Nous déploierons toute notre énergie pour en faire un journal de premier ordre, et qui fera honneur à la population française de notre province.

## ENTREVUE DE M. GREENWAY.

Notre reporteur est allé demander à M. Greenway si c'était réellement l'intention du Gouvernement d'offrir à Mgr Langevin, un siège dans le bureau de l'Instruction. Après un moment de réflexion, le premier ministre s'exprima ainsi : Il me semble qu'il n'y a rien de nouveau dans cette rumeur ; nous avions offert une place dans ce Conseil à feu Mgr Taché.

C'est bien vrai, répondit notre reporteur, mais les circonstances sont changées, M. Greenway, et vous n'avez pas répondu à ma question, savoir : si c'est votre intention de faire la même offre à Mgr Langevin ?

La chose n'est un secret pour personne, que nous l'avons déjà invité à faire partie du Conseil, mais je crois que Mgr Langevin décline notre invitation.

Notre reporteur.—Ne pensez-vous pas, M. Greenway, qu'il serait de bonne politique de renouveler cette invitation ?

M. Greenway.—Peut-être, mais Monseigneur accepterait-il ?

Notre reporteur.—Le moyen de s'en assurer serait de lui faire la même proposition.

M. Greenway.—Je crois que Mgr Langevin est paafaitement renseigné sur ce point. Il sait très bien que nous serions très bien disposés à lui procurer une place dans le Conseil de l'Instruction ; d'ailleurs j'ai fait mention, lorsque j'ai parlé en public à Montréal, que nous étions prêts à avoir un catholique dans le bureau des Aviseurs, et je ne vois aucune raison pour changer nos intentions.

Voilà tout ce que je puis dire pour aujourd'hui. Au revoir.

## LE BOBO EST GUERI.

"Le Manitoba," dans son numéro du 2 courant, nous annonce que son bobo, crevé le 12 janvier dernier, est déjà guéri.

C'est beau ! beau !

Excellent médecin que Sir Wilfrid !

## OPINION DE "LA VERITE."

"La Vérité," journal conservateur, prenant M. Bernier à part, s'exprime comme suit :

"C'est au mois de juillet 1895, que la cause de la minorité manitobaine a été définitivement perdue, par la lâcheté du parti libéral-conservateur canadien-français.

"Nous ne savons quel rôle le sénateur Bernier a joué, personnellement, dans cette triste occurrence ; mais le rôle de son parti, pris dans son ensemble, a été honteux ; et dès ce moment, des milliers de nos compatriotes ont cessé d'avoir la moindre confiance dans ce parti."

# COUPABLE!

## Tel est le verdict du jury

### Dans le proces de Cordelia Viau

Ste-Scholastique, fév. 2.—Il était dix heures et demie, ce matin, lorsque le juge Taschereau monta sur le banc, et commença à faire un exposé de la cause au jury. Voici, à peu près textuellement, les paroles de l'honorable juge :

"Voici la 15ème journée que nous sommes retenus dans cette cause. Vous avez suivi les débats avec un intérêt consciencieux. Votre tâche est noble et pénible à la fois. C'est Dieu qui devait juger les actes hnmains, mais il laisse aux hommes le soin de rendre justice temporaire, se réservant à lui le soin de rendre justice dans l'éternité.

"La tâche du juge est pénible, dans les causes civiles et surtout dans les causes criminelles. Cependant le rôle du jury est encore plus important que celui du juge dans les causes criminelles. C'est au juge à guider vos délibérations. C'est à vous qu'il appartient de juger la cause.

"Au mois de novembre dernier, cette terrible affaire que l'on appelle le drame de St Canut, suivant de près d'autres crimes semblables, jetait l'émotion dans la province de Québec. On a cru à une épidémie de crimes. Non, messieurs, il n'y eut ni épidémie, ni vent de crimes. C'est une simple coïncidence. Le crime qui nous occupe est un crime épouvantable.

"Un jour du mois de novembre, on trouvait dans une jolie petite maison de St Canut un cadavre ensanglanté, ayant la gorge tranchée d'une oreille à l'autre. La chambre était entiérement maculée de sang. On crut d'abord à un suicide. Mais cette hypothèse fut bientôt abandonnée, et l'on ne tarda pas à se trouver en face d'un meurtre. Tout de suite, l'opinion publique désigna comme les coupables la femme de la victime et son amant, Samuel Parslow. Cette accusée, qui est maintenant devant nous, a droit à notre protection, même si elle est coupable.

"Ici le savant juge cite les paroles de l'auteur français : 'N'insultez jamais la femme qui tombe.'

"Celle qui a subi son procès devant vous ne mérite peut-être pas vos sympathies, mais elle mérite notre pitié. Avant d'aller plus loin, je dois vous guider dans la voie que vous aurez à suivre en vous citant la loi.

"Il y a deux sortes d'homicides : l'homicide prémédité et l'homicide non prémédité. L'homicide prémédité est celui que l'on a préparé longtemps à l'avance."

Le savant juge explique dans tous ses détails ce genre d'homicide.

Après avoir passé en revue les témoignages du Dr. Migneault et des Drs. Prévost et Lamarche, qui ont fait l'autopsie du cadavre, le savant juge en arrive à la conclusion que la théorie du suicide est inadmissible.

"Puisqu'il n'y a pas eu suicide, continua-t-il, puisque le malheureux Poirier a été assassiné, occupons-nous de la preuve de circonstance, qui nous conduira à la découverte des coupables." La couronne a réussi, ou à peu près, à prouver que des relations coupables, des relations adultéres existaient entre Parslow et Mme Poirier. Son Honneur repassa assez rapidement les témoignages de MM. Hall, père et fils ; du curé Pinault, de Mme Ladouceur, de Mlle Lizzie Parslow et de M. Prosper Lachapelle tendant tous à prouver que Sam Parslow et Cordélia Viau étaient amants.

Quelques lettres écrites par Poirier à sa femme, lettres que l'honorable juge lit aux jurés, prouvent que Poirier lui-même connaissait, dans les derniers temps, les relations de sa femme avec Parslow.

"Il reste à parler des autres points de la cause, sur lesquels je passerai brièvement.

"J'arrive à parler des testaments l'un fait par Poirier en faveur de sa femme, l'autre fait par Mme Poirier en faveur de son mari. Ces testaments par eux-mêmes n'offrent rien d'extraordinaire, il est naturel que deux époux fassent leur testament l'un en faveur de l'autre. Le point le plus important de la cause ce sont les assurances. Il est établi que Poirier était assuré dans la 'Standard Life.'"

Après la charge du juge, les jurés se sont retirés pour délibérer, et à 3 h. 30 p.m., ils revinrent avec un verdict de "culpapilité" contre la femme Poirier, accusée du meurtre de son mari.

La prisionnière était très faible et a dû être soutenue par le Dr. Fortier lorsqu'elle est arrivée en cour pour entendre la décision du jury.

Après le prononcé du verdict, M. J. D. Leduc, conseil de la prisonnière, a fait application pour que la Cour fixe un jour pour l'auditien de sa motion, demandant appel sur des points de droit. La Cour a fixé la date à samedi prochain, puis le jury a été déchargé.

Ottawa, 3 février.—Le ministre des travaux publics doit envoyer bientôt un parti d'ingénieurs au Yukon pour surveiller certaines améliorations aux rivières Stikine et Yukon.

Le lieutenant Gustave Joly de Lotbinière, des Ingénieurs Royaux, fils de Sir Henri Joly de Lotbinière, est maintenant en route pour l'Angleterre. Dernièrement, les journaux annonçaient sa nomination à l'armée de Tirah (Indes), Le jeune Canadien s'est en effet rendu à son poste, mais la maladie l'a forcé de demander un congé de six mois. Il se rendra probablement au Canada.

Montréal, 2 février.—Mgr Langevin est parti hier pour Ottawa.

—L'élection de M. Leduc, député de Nicolet, est contestée.

—La tempête d'hier a jeté un désarroi complet sur toutes les lignes de chemin de fer.

Tous les trains sont enneigés. La tempête a sévi depuis les grands lacs jusqu'à l'Atlantique.

—"La Presse" publiait hicr un article élogieux sur le compte de Sir Adolphe Chapleau, à l'occasion de son départ de Spencer Wood.

Québec, 2 février.—Le Lieutenant Gouverneur Jetté a prêté le serment d'office hier. Il y a eu démonstration à laquelle ont participé tous les ministres du gouvernement local, ainsi que l'Hon. M. Geoffrion et l'Hon. Charles Fitzpatrick. Les honorables juges Casault, Routhier, Caron, Pelletier, Wurtale, Hall et Lavergne, le Consul Général de France, Mgr Hamel, Mgr Laflamme, les Députés Fédéraux Carroll, Savard et Déchêne.

Les galeries étaient bondées de l'élite de la société Québecquoise.

Ottawa, 2 Fév.—Les juges ont reçu avis qu'a l'avenir, si tôt qu'une personne aura été condamnée à mort, tout le dossier devra être transmis au ministère de la justice. Chaque cas sera examiné minutieusement sans qu'il soit besoin d'aucune application particulière.

—L'hon- M. Edgar, Orateur des Communes, et l'hon. M. Pelletier, président du Sénat, sont arrivés tous deux à Ottawa, hier la nuit, par le train de Montréal.

L'hon. M. Larivière, député de Provencher, est aussi arrivé à Ottawa. Il vient de Portland, Maine, où il a passé un mois avec son fils qui est curé là. Il dit que Mgr. Langevin repartira pour Winnipeg dans quelques jours pour faire ses préparatifs pour un voyage à Paris, à l'occasion de l'élcction d'un supérieur de l'ordre des Oblats, le mois prochain.

Trois-Rivières, fév. 3.—La révérende Sœur Ste Brigitte s'est empoisonnée avec de la strychnine hier par accident.

Régina, Fév. 3.—Un fabriquant de chaussures de Boston qui avait laissé ses créanciers en deuil de $30,000 a été arrêté hier à Régina, Nord-Ouest.

L'officier de police a eu raison, cette fois, d'être indélicat.

Il a trouvé $26,000 en fouillant madame. Les billets de banque avaient été placés dans un endroit qu'elle croyait à toute épreuve.

Londres, 2 fév.—Le correspondant du Hong Kong dit que des dèpêches de Haïnan annoncent la révolte des tribus dans l'intérieur de l'Ile.

Une dépêche de Nagosti du même jour dit que la situation dans l'Extrème Orient est très sérieuse, et l'on croit que le Japon se prépare activement à la guerre.

Sir Richard Webster parlant à Ventnor, Ile de Wight, hier soir, des troubles en Chine, a dit que les Etats-Unis appuient la politique de l'Angleterre avec une surprenante unanimité. Il a déclaré que si la Grande Bretagne était obligée de combatre et perdait la partie, le peuple britannique aurait une mort prompte et glorieuse, au lieu de cette lente famine qui signi fierait pour la nation la perte du trafic.

# Traque Comme un Fauve

## ALMIGHTY VOICE VEND CHEREMENT SA VIE.

### Il Fait une Trouee dans la Police a Cheval.

### IL MEURT EN CHANTANT SON HYMNE DE GUERRE.

M. Odilon St Denis, qui fait partie de la police à cheval du Nord-Ouest, depuis dix-sept ans environ, est en promenade chez lui à Ste-Cunégonde.

M. St Denis qui a assisté et même pris une part active à la capture du fameux chef indien, "Almighty Voice," en raconte comme suit tous les détails :

"'Almighty Voice' avait volé des bestiaux dans le district de Batoche, et fut arrêté par nos hommes. Comme il n'y avait pas de cellules au poste de la police à cheval dans ce district, le prisonnier fut enfermé dans une chambre, à la porte de laquelle, deux hommes furent placés en faction. Il devait être envoyé à Prince Albert le jour suivant. Durant la nuit cependant, l'audacieux indien réussit à tromper la surveillance des gardes, et s'échappa par une fenêtre. Sitôt que la nouvelle de l'évasion fut connue tout le détachement de police, divisé entre Batoche et Duke Lake, fut mis sur pied, et parcourut tous les environs, fouillant toutes les anfractuosités des rochers, les taillis, etc., mais en vain.

"Le lendemain matin le sergent Colbrooke, accompagneé d'un guide, partit à la poursuite de l'Indien, et grâce à une légère couche de neige, tombée durant la nuit, ne tarda pas à retrouver ses traces, qui le conduisirent jusqu'à la réserve. Là le sergent apprit que le fugitif était venu quelques heures auparavant, qu'il avait empaqueté à la hâte tous ses effets, et qu'il était reparti dans la direction de Flatts Springs, emmenant avec lui son épouse. Le sergent Colbrooke et son guide montaient de bons chevaux ; aussi ne tardèrent-ils pas à apercevoir la voiture d' 'Almighty Voice' qu'ils reconnurent facilement au signalement qui leur en avait été donné. Les fugitifs se trouvaient alors à 45 milles de Prince Albert.

"Aussitôt qu' 'Almighty' aperçut les hommes de la police, il sauta à bas de sa voiture, et son fusil à la main, commença à courir à côté de ses chevaux. Lorsque le sergent fut assez près pour être entendu, il cria à l'Indien de s'arrêter, mit pied à terre et s'avança vers lui le revolver au poing.

"Almighty cependant continua de courir et cria au sergent: 'Si tu fais un pas de plus, je te tue.' Colbrooke ne portant aucune attention aux paroles du fugitif, s'avançait toujours.

"Soudain l'Indien se retourna, épaula son fusil et fit feu. Le sergent Colbrook tomba foudroyé; une balle lui avait traversé le cou. Le guide qui suivait à quelques pas de distance, alla alors donné l'alarme à la maison la plus voisine.

"La police fut promptement informée, mais 'Almighty Voice' avait déjà reussi à s'enfoncer sous les bois, et pendant huit mois, il fut impossible, malgré des recherches incessantes, de découvrir le lieu de sa retraite.

"Un jour, un guide du nom de Venne et le caporal Bowdridge aperçurent l'Indien qui rôdait autour de la réserve. Ils lui donnèrent aussitôt la chasse et essayèrent de l'arrêter. Mais une fois de plus le meurtrier réussit à s'échapper, après avoir blessé grièvement le caporal Bowdridge.

"C'est après cette nouvelle escapade qu'un détachement de quinze hommes venu de Prince-Albert, sous les ordres du capitaine Allan, commença à fouiller la forêt en tous sens. Almighty fut vingt fois sur le point d'être capturé, mais toujours il réussissait à déjouer les plans de la police. Enfin, traqué comme une bête fauve, cerné de tous côtés, il dut se réfugier vers Medecine Horse Hill. Comme ils approchaient de cette localité, les hommes du capitaine Allan aperçurent durant la nuit le fugitif qui, sorti un instant de sa cachette, s'élançait de nouveau du côté des bois.

"Le capitaine Allan et le sergent Raven abandonnèrent alors le détachement et partirent sur les traces du sauvage. Comme ils approchaient de la forêt, plusieurs coups de feu se firent entendre et nous vîmes tomber le capitaine Allan et le sergent Raven. Les hommes du détachement se portèrent au secours de leurs officiers. C'est alors que le caporal Hoekin, fils de l'amiral Hoekin, fut blessé à mort. Plusieurs autres reçurent aussi des blessures plus ou moins graves. Quelques minutes avant de mourir le jeune caporal Hoekin appela auprès de lui quelques-uns de ses compagnons et leur demanda d'écrire à son père afin de lui apprendre que son fils était mort en soldat. Deux autres de nos camarades, un volontaire, le maître de poste de Duke Lake et un soldat de la police à cheval du nom de Grundy furent aussi tués.

L'endroit où s'était réfugié Almighty Voice était presque inaccessible. Figurez-vous une espèce d'île, toute entourée de ravins et couverte de forêts opaques. C'est là que nous l'avons tenu deux jours et demi, sans aucune nourriture. Le premier soir, un peu après le coucher du soleil, nous l'avons entendu chanter d'une voix douce et puissante à la fois son hymne de guerre. Ces notes plaintives que nous apportait une légère brise, avaient quelque chose de t iste et d'empoignant qui nous a fort émus.

"Almighty Voice était accompagné de deux autres Indiens. Après deux jours et demi de siège, nous décidâmes d'aller explorer l'île. Les trois Indiens étaient morts."

Almighty Voice était un jeune homme de 25 ans, d'une beauté remarquable et doué d'une force herculéenne. C'était un fort coureur et il remportait toujours les premiers prix dans les joûtes qui ont lieu aux casernes de la police à cheval les jours de fête.

### TOUJOURS DREYFUS.

A la reprise, hier, des procédures, dans le procès pour libelle intenté par M. Jos. Reinach contre H. Henri Rochefort, qui accuse M. Reinach d'avoir essayé de prouver l'innocence d'Alfred Dreyfus, au moyen de documents forgés, la salle d'audience était encombrée de monde, et à la fin du plaidoyer de la défense la foule se mit à applaudir et à crier: "A bas les Juifs." Le juge suspendit l'audience, et quand elle s'ouvrit de nouveau, un peu plus tard, il y avait grande excitation dans le voisinage. Le jugement a été différé à une semaine. M. Rochefort, en sortant du palais à la fin de l'audience, fut vivement applaudi.

### TELEGRAMME.

Gloucester, Mass., 2 fév.—La tempête d'hier à Gloucester a été l'une des plus violentes que l'on ait vue depuis grand nombre d'années, et les dommages qu'elle a causés sur son parcours s'élèveront à $200,000. Près d'un millier de bateaux de pêcheurs et autres ont été détruits partiellement ou complètement. On dit qu'il y a 18 pertes de vie. Un grand nombre de vaisseaux ont été jetés à la côte, on a réussi à les renflouer.

Worcester, Mass., 2 fév.—On ne se souvient pas dans cette section-ci d'une avanlanche de neige aussi considérable depuis celle du 12 mars 1888. Le commerce a été complètement paralysé et les rues dans la plupart des quartiers de la ville ont été bloquées. La tempête a commencé de bonne heure lundi matin, et il a neigé continuellement pendant 25 heures. Le service des chemins de fer a été interrompu, et durant toute la journée il n'y a pas eu de communication avec Boston. Le chemin de fer électrique a été bloqué et les chars se sont trouvés éparpillés toute la nuit sur différents points de la ligne.

Waterville, Maine, 2 fév.—La plus affreuse tempête que l'on ait vue depuis des années a fait rage ici depuis hier matin jusqu'à 6 heures du soir. Les maisons sont ensevelies dans des amas de neige qui ont jusqu'à 20 pieds d'épaisseur. Pour la première fois depuis son existence la fabrique de coton Lockwood a été fermée à cause de la tempête. Aucun train sur le Main Central n'a pu passer ici ni atteindre cette ville durant 24 heures. Les chars électriques sont aussi bloqués.

Lynn, Mass., 2 fév.—La goëlette "Chasabriggs" partie de Portland pour Philadelphie a donné sur un rocher hier matin durant la tempête. Aux dernières nouvelles, l'équipage de 5 hommes est perdu. Le corps d'un inconnu a été jeté sur le rivage par les vagues.

Un nommé McIldorrie, un des plus anciens commis voyageurs, a tenté de se suicider, hier, à Port Hope, en se faisant une incision à la gorge. Il prend du mieux cependant et on espère le sauver.

# AVIS!

L'ASSEMBLEE des membres de l'Association Liberale Francaise a été ajournée à SAMEDI, LE 26 FEV., à l'ALBERT HALL, au-dessus de l'ancien magasin de M. Chabot.

VIS-A-VIS L'HOTEL DE VILLE

## NOUVELLES LOCALES.

L'ECHO DE MANITOBA est en vente chez G. R. Vendome, libraire, 290 Rue Main, Winnipeg.

MM. Jos. Lagarde, Jos. Miner et D. Boucher, de Fall River, Mass., ainsi que le Dr Boucher, de Montréal, en route pour le Klondyke, se sont arrêtés quelques jours à Winnipeg.

M. R. Ritchardson, le député de Lisgar, est parti depuis quelques jours pour Ottawa, où l'ouverture des Chambres a eu lieu le 3 février.

M. J. Macdonnell, M. P. pour Selkirk, ne se rendra à Ottawa que le 15 février.

M. H. L. Bourdeau, frère du secrétaire privé de Sir Wilfrid Laurier, a passé quelques jours à Winnipeg. M. Bourdeau est parti mardi dernier avec M. l'arpenteur Lair, qui s'en va avec un parti, au Lac Winnipeg, pour faire des explorations.

M. G. E. Larue, de Québec, et M. Fiset, fils du sénateur Fiset, et frère de M. Fiset de la Banque d'Hochelaga de cette ville, étaient au Grand Central dimanche dernier.

M. Larue se rend dans l'Ouest, peut-être jusqu'au Klondyke; M. Fiset est l'agent de M. Toussaint, marchand de Québec.

M. J. A. Prendergast a acheté une patente pour le chauffage à l'huile d'un poêle de cuisine. Cette invention qui peut s'adopter à n'importe quel poêle, permet à une cuisinière de chauffer toute une journée pour la minime somme de 15 centins.

M. Prendergast a déjà fait un grand nombre de ventes.

Nous souhaitons succès à notre jeune ami.

## DIVERS.

Les Chambres locales seront convoquées pour la dernière semaine de ce mois.

### LA SITUATION EN ASIE ET EN AFRIQUE.

L'Allemagne a fait un coup de théâtre en occupant Kiao Tchéou.

Cet événement pourrait donner suite à de graves complications. L'Angleterre ne se propose point de laisser jouer à l'Allemagne, un rôle trop influent dans l'Empire Chinois.

Les mouvements de la Russie semblent vouloir confirmer les rapports d'une alliance exacte avec l'Allemagne, alliance qui permettrait à la première de s'emparer de la province de Korea depuis si longtemps convoitée par elle.

D'un autre côté, la Russie paraîtrait avoir formé une alliance avec la France permettant à celle-ci de s'approprier autant de territoires qu'elle pourra s'en procurer en Afrique, pourvu que la France donne carte blanche à la Russie relativement à la Chine.

Cette double alliance semble causer quelques inquiétudes à l'Angleterre qui surveille d'un œil jaloux les mouvements des trois Empires qui jettent des regards de convoitise vers l'Afrique et la Chine.

L'Angleterre possède dans toutes les mers des dépôts de charbon où peuvent s'approvisionner tous les navires, en temps de paix. Mais le gouvernement Anglais a formellement déclaré que, en cas de guerre, ces dépôts seraient fermés à toutes les marines indistinctement.

Dans le cas d'aucune éventualité dans les mers de Chine, l'Angleterre aurait donc l'avantage sur les autres nationalités.

L'empire Japonais se prépare de son côté à rallier sa marine, en faveur de l'Angleterre, dans le cas où des complications sérieuses se produiraient dans l'Est.

Néanmoins il est impossible de nier que l'Angleterre, ayant à diviser ses forces pour maintenir son prestige en Afrique, et protéger en même temps ses intérêts en Chine et aux Indes, sans tenir compte des dissentions qui s'en suivraient en Irlande, il est impossible de nier disions-nous, que l'Angleterre se trouverait placée dans une situation difficile, et même assez sérieuse, si non périlleuse.

Il est très certain cependant, que l'Angleterre ne consentira jamais à relacher de son influence soit en Asie ou en Afrique, avant de faire entendre un terrible fracas.

### LES BUREAUX DE POSTE DE LAURIER, FOSBERRY ET ST-PIERRE.

Voilà trois noms de bureau de poste qui ont donné lieu à bien des confusions depuis un an.

Le dépot du chemin de fer du Lac Dauphin, sur la sect. 12, tp 22, rang 16, s'appelle Laurier. Le nom du bureau de poste était, jusqu'à il y a quelques semaines, "Fosberry"; et on avait donné le nom de Laurier à l'ancien bureau du nom de "Joly," de sorte que les lettres adressées à Laurier se rendaient souvent à Fosberry, et la poste de cette dernière, où les lettres étaient généralement adressées "Laurier," prenaient la route de la paroisse de St-Pierre, dont le nom du bureau de poste, comme nous l'avons dit plus haut, était Joly, mais changé en celui de "Laurier." Enfin le Département des Postes a mis fin à cette cause de trouble et d'ennui.

Le bureau de poste au village de Laurier porte maintenant ce nom; et l'ancien "Joly" s'appelle "St-Pierre." C'est plus conforme au bon sens.

La Province d'Ontario est en ébullition. On se prépare de part et d'autre pour les prochaines élections générales de cette province.

Le chef de l'opposition a voulu soulever un scandale à propos de l'étable à cochons, maintenue au frais de l'état. Le "Globe" lui a donné la *cochonaille*, en le représentant à cheval sur un gros porc et faisant sa *marche* cavalièrement ainsi monté à travers les campagnes d'Ontario.

Le parti libéral a pleine confiance dans le succès de sa cause.

Les conservateurs travaillent cependant avec une grande ardeur, à remporter la victoire. La lutte promet d'être acharnée.

### UN PROJET DE CHEMIN DE FER AU SUD-EST.

Tout porte à croire que le gouvernement local a sérieusement en vue, la construction d'un chemin de fer, dans la direction de Duluth.

Il est bien connu de tout le monde que M. Greenway a déjà fait des démarches dans le but de relier cette dernière ville avec Winnipeg, par une voie ferrée. Quoiqu'on ignore encore jusqu'à quel point M. Greenway a réussi dans l'accomplissement de ses désirs, cependant "le mouvement des ministres, ainsi que les écrits de la "Tribune," l'organe accrédité du gouvernement, nous inspirent la confiance que le premier ministre va mener cette entreprise à bonne fin.

Le gouvernement d'Ontario serait prêt, nous assure-t-on, à construire, conjointement avec le gouvernement d'ici, un chemin de Port Arthur à Winnipeg.

D'un autre côté, une compagnie américaine, offrirait de faire un chemin de Duluth à Winnipeg, pourvu que le gouvernement local leur donnât un bonus.

La question pour M. Greenway est de s'assurer lequel des deux ports de mer, Port Arthur ou Duluth, offrirait le plus d'avantage et de compétition pour le Manitoba.

Dans l'un ou l'autre cas, nous souhaitons ardemment le succès de cette entreprise qui serait d'un avantage immense pour nos paroisses françaises de : Lorette, Ste-Anne, LaBroquerie, St-Malo et St-Pierre, à travers lesquelles devra passer le chemin de fer allant soit à Port Arthur soit à Duluth.

Depuis que ce précédé est écrit, M. Greenway est revenu de Toronto. Notre reporteur s'est rendu auprès du premier ministre pour tâcher d'avoir des renseignements relativement au projet du chemin de fer en question.

M. Greenway, comme c'est son habitude d'ailleurs, a usé de réticence; et notre reporteur a été capable de comprendre que cette entreprise va se faire. Il lui a été impossible cependant de s'assurer lequel des deux projets ci-dessus mentionnés sera adopté.

Le premier ministre réserve cette information pour les chambres.

### LA MARINE FRANCAISE.

Dans la discussion au sujet du budget de la marine, à la Chambre des députés hier, M. J. Rejorgen, républicain, fit le rapport de la commission, répondant aux critiques de la marine, et prétendit que les vaisseaux français étaient équivalents à ceux des puissances étrangères. La commission propose qu'un cuirassé, trois croiseurs et deux vaisseaux torpilleurs soient commencés cette année.

Le vice-amiral Reward, ministre de la marine, dit que le programme naval du gouvernement avait fait de la Méditerrannée un golfe français. On a maintenant l'intention de construire des cuirassés pour les eaux extra-européennes, dans une sphère d'action plus étendue, et avec un plus grand nombre de petits vaisseaux armés.

Le gouvernement, a-t-il ajouté, poursuivait activement des expériences des vaisseaux sous-marins. Les fortifications de Birjerta sont construites avec activité. Le ministre admit que les accidents aux bouilloires des vaisseaux français étaient plus fréquents que dans les autres marines. Le débat fut ajourné.